

Comprendre et améliorer le fonctionnement de l'association

- Optimiser le fonctionnement de l'association conformément à ses valeurs et ses objectifs
- Déterminer des pistes d'évolution du projet associatif

■ NOTRE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les différentes évolutions que vivent les associations en leur sein ou du fait de leur environnement imposent aux associations d'être capable d'interroger leur fonctionnement dans le but de remplir leur mission.

La Cda propose un accompagnement en 4 étapes :

- 1 - Analyse de l'association : historique, gouvernance, fonctionnement, ...
- 2 - Identification des spécificités, des forces et opportunités de l'association
- 3 - Identification des difficultés et menaces pesant sur l'association
- 4 - Mise à jour des outils de suivi et d'évaluation de l'association et de ses actions

Nos méthodes

Animation de groupes de travail

Etude documentaire

Conduite d'entretiens

Définition de préconisations et plan d'action

Une offre d'accompagnement qui se base sur les besoins de l'association.

Tarif horaire moyen : 70 €/heure / Tarif adhérents : 65 €/heure

■ VOTRE CONTACT

Claudia ZIM-IOU-SIE, Responsable mission Projets

Chambre des associations - 2, avenue du Maréchal Lyautey 94100 Saint Maur des Fossés

Tél. : 01.48.83.66.40 - Email : cda@cda-asso.com - Site web : www.cda-asso.com

N'hésitez pas à nous contacter pour une proposition adaptée à vos besoins.

■ LA CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

La Cda accompagne les porteurs de projets, bénévoles et dirigeants associatifs.

Ses missions depuis 1998 :

- Soutenir la création et le développement d'associations
- Accueillir, conseiller, former les acteurs associatifs
- Valoriser l'engagement associatif

Ce sont ainsi plus de 300 personnes qui bénéficient, chaque année, de nos services.

NOS PRINCIPES D'ACTION :

- **L'innovation** : notre capacité formuler des idées et mettre en place des solutions nouvelles aux problèmes ou difficultés rencontrés par les acteurs du monde associatif
- **L'adaptabilité** : au contexte, aux évolutions de la société, technologiques, réglementaires, etc.
- **La réactivité** : favorisée par la flexibilité du fonctionnement de l'association et la rapidité du circuit interne de prise de décision
- **La rigueur** : dans les réponses apportées aux acteurs du monde associatif »